

# Accoucher à la maternité de Pau



*Vous avez fait le choix d'accoucher à la maternité de Pau : bienvenue de la part de toute l'équipe !*

*L'équipe médicale est heureuse de respecter vos envies et vos demandes pendant tout le déroulement du travail et de l'accouchement. Celui-ci reste cependant un moment imprévisible et notre principal devoir est d'assurer votre sécurité ainsi que celle de votre bébé.*

*Vous êtes la principale actrice de ce moment.*

*Voici nos engagements pour vous accompagner en salle de naissance :*

- 1** - Respecter votre intimité.
- 2** - Laisser toute sa place à la personne accompagnante de votre choix. Si elle le souhaite, elle participera activement à votre travail. L'équipe soignante reste également là pour vous accompagner, vous conseiller, vous soutenir. Il sera proposé à votre accompagnant(e) de couper le cordon ombilical, si vous le désirez et si cela est possible.
- 3** - Vous permettre de déambuler pendant le travail, et vous proposer l'accès à la salle « nature » (si elle est disponible), ou vous pourrez utiliser les suspensions, tapis ou ballon ou vous relaxer au mieux dans un bain. La surveillance du bien-être de votre enfant sera tout de même assurée, par les capteurs du monitoring placés sur votre ventre, sans fils et pouvant aller dans l'eau. Cette salle de travail et d'accouchement vous est proposée si la situation médicale le permet. Si cette salle est occupée, le travail et l'accouchement physiologique peuvent se faire dans toutes les autres salles.
- 4** - Un anesthésiste est présent et disponible 24h/24 et 7j/7. Vous avez le choix d'une anesthésie péridurale. Si ce type d'analgésie n'est pas souhaité, des alternatives vous seront proposées (sophrologie, massages, MEOPA, acupuncture, hypnose). Vous avez également le droit de changer d'avis en cours de travail. L'équipe vous soutiendra au mieux dans votre choix.
- 5** - Si le choix de l'anesthésie péridurale est fait, une surveillance médicale un peu plus rapprochée est réalisée (tension artérielle et fréquence cardiaque). Vos mouvements seront plus restreints, mais l'équipe vous aidera à vous mobiliser et à bouger votre bassin pour accompagner au mieux l'avancée du travail. Dans certaines conditions, une analgésie péridurale de type « déambulatoire » pourra vous être proposée. Dans tous les cas, l'analgésie de la douleur se fait en « autogestion » par un système de pompe délivrant des bolus à votre demande.
- 6** - Nous ne pratiquons aucun geste médical systématique, en dehors de la pose d'un cathéter veineux qui peut être obturé pour libérer vos mouvements. Tout autre geste est réfléchi au cas par cas, et son intérêt vous est clairement expliqué (rupture de la poche des eaux, injection d'ocytocine ...)
- 7** - Les raisons médicales d'un éventuel déclenchement, d'une direction du travail ou d'une césarienne vous seront expliquées et discutées, adaptées au cas par cas. En cas d'extrême urgence, nous reviendrons a posteriori sur les événements pour vous les expliquer au mieux.
- 8** - Différentes positions peuvent vous être proposées selon vos préférences et le positionnement du bébé. Une auxiliaire de puériculture est à votre écoute.
- 9** - Les épisiotomies ne sont pas systématiques, bien au contraire. Cet acte est réalisé dans 11 % des accouchements sur l'hôpital de Pau. On ne peut anticiper l'indication de cette épisiotomie avant le moment de l'accouchement ; elle relève de l'appréciation immédiate du médecin ou de la sage-femme. L'épisiotomie est réalisée pour raison médicale.

- 10** - Les extractions instrumentales sont réalisées par le gynécologue de garde pour améliorer le bien-être de votre bébé, pour qui le passage dans le bassin n'est pas toujours bien toléré.
- 11** - Un gynécologue est présent sur la maternité de Pau 24h/24 et 7j/7. Il supervise la salle de naissance en collaboration avec la sage-femme. Si quelque chose ne se déroulait pas comme prévu, il sera appelé par la sage-femme et vous informera de la meilleure solution à vous proposer pour votre santé et celle de votre bébé.
- 12** - Si une césarienne s'avère nécessaire, les raisons vous seront expliquées. Elle se déroule dans la majorité des cas sous anesthésie locorégionale, ce qui vous permet d'assister à la naissance de votre bébé. Le co-parent pourra vous accompagner en salle de césarienne sauf en cas d'urgence où la priorité sera de faire naître votre enfant le plus rapidement possible.
- 13** - Un pédiatre est également présent 24h/24 et 7j/7, et se rend immédiatement disponible si nécessaire pour votre enfant. Il viendra vous informer au fur et à mesure de l'évolution de la situation.
- 14** - A ce jour la délivrance dirigée est systématiquement proposée par injection d'ocytocine par voie intra veineuse. Elle est recommandée par la Haute Autorité de Santé et permet de diminuer significativement les risques de rétention du placenta et d'hémorragie de la délivrance, et ainsi la fatigue post-partum due à l'anémie et les besoins en transfusion sanguine.
- 15** - A la naissance le bébé peut rester en peau à peau avec vous durant les deux heures de surveillance en salle de naissance. Si vous avez bénéficié d'une césarienne, le bébé pourra être en peau à peau avec votre accompagnant(e) s'il (si elle) le désire. La tétée d'accueil sera réalisée si vous le souhaitez avec l'aide de l'auxiliaire.
- 16** - Votre bébé sera examiné par la sage-femme avant de remonter en chambre. Votre bébé ne sera pas lavé, ne recevra pas de collyre dans les yeux. Une ampoule de vitamine K1 lui sera cependant administrée par voie orale de manière systématique, pour éviter tout risque hémorragique par l'auxiliaire de puériculture.
- 17** - En cas de nécessité votre bébé sera pris en charge par la sage-femme pour l'aider à respirer (aspiration des voies aériennes, ventilation si nécessaire...).

***Les différents points abordés dans ce document pourront être discutés avec une sage-femme lors de l'Entretien Prénatal Précoce rendu obligatoire depuis mai 2020.***

*Dans tous les cas, les maîtres mots sont « discussion » et « bienveillance ». Ainsi, n'hésitez pas à poser vos questions et exprimer vos souhaits à la sage-femme ou au médecin qui vous suit pendant la grossesse, puis à l'équipe médicale en salle d'accouchement.*

*Notre plus belle récompense est de vous savoir heureux et en bonne santé.*

*Je soussignée Mme....., adhère aux différents points sus-cités.*

*Le....., à Pau*